Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL16*
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 24/10/2025

RÉGIME ET PRATIQUE DU LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE

Direction scientifique

Stéphane Vernac, Professeur à l'Université de Picardie Jules Verne

Notions et questions abordées

Baisse des commandes et du chiffre d'affaires, perte d'exploitation, dégradation de la trésorerie... Le dirigeant d'une entreprise en difficulté est parfois confronté à la nécessité de licencier un ou plusieurs salariés pour des raisons économiques. Il doit alors respecter une procédure qui dépend du nombre de salariés concernés par le licenciement.

La formation Lexlearning **« Régime et pratique du licenciement pour motif économique »** aborde le motif économique du licenciement, les enjeux de chaque procédure, les étapes à respecter ainsi que les principaux points de vigilance concernant le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).

Objectifs pédagogiques

• Maîtriser le cadre légal du licenciement économique
• Mener la concertation sociale selon la procédure applicable en fonction du
• nombre de ruptures
• Connaître les différentes étapes de la procédure de licenciement économique
• Mettre en place un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) adapté

Programme

Thème n° 1 – Le motif économique du licenciement
• La cause économique
• La cause matérielle

Thème n° 2 - L 'obligation de reclassement et d'adaptation du salarié
• Comment mettre en oeuvre l'obligation de reclassement ?
• Les contours de l'obligation d'adaptation

Thème n° 3 - Déterminer l'ordre des licenciements
• Comment mettre en place l'ordre des licenciements ?
• Comment applique-t-on les critères d'ordre ?

Thème n° 4 - Les procédures de licenciement pour motif économique
• Comment mettre en oeuvre un licenciement individuel pour motif économique avec contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ?
• Comment mettre en œuvre une procédure de licenciement pour motif économique de moins de 10 salariés sur une période de 30 jours ?

Thème n° 5 – Le plan de sauvegarde de l'emploi
• L'élaboration d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)
• Le contenu du PSE
• Le contrôle de la DREETS
• Le bloc de compétence

Thème n° 6 - Le contrat de sécurisation professionnelle et le congé de reclassement
• Récapitulatif des dispositifs de retour à l'emploi

Thème n° 7 - Notification du licenciement pour motif économique
• Comment rédiger une lettre de licenciement pour motif économique ?

Thème n° 8 – La priorité de réembauche
• Les points – clés de la priorité de réembauche

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports le licenciement pour motif économique : vidéo introductive, tests de positionnement, actualités du thème, vidéos pédagogiques, analyses détaillées des textes et de la jurisprudence, infographies, modèles et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Dirigeants d'entreprise, responsables RH, juristes, experts-comptables, avocats et élèves-avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL14*
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 19/06/2026

LES CONTENTIEUX DE LA SÉCURITÉ SOCIALE : LES BASES DU CONTENTIEUX NON-MÉDICAL, MÉDICAL ET DU CONTRÔLE TECHNIQUE

Direction scientifique

Thomas Courvalin, avocat au barreau de Rouen

Notions et questions abordées

Le contentieux de la Sécurité sociale constitue un terrain procédural exigeant, où la moindre erreur de délai ou de juridiction peut rendre une action irrecevable. Cette formation propose une approche complète et structurée des recours ouverts aux assurés, aux employeurs et aux professionnels de santé. Le premier thème couvre le contentieux général : périmètre des litiges, recours préalable obligatoire devant la commission de recours amiable (CRA) et la commission médicale de recours amiable (CMRA), règles de délais et de forclusion, puis procédure devant le tribunal judiciaire spécialement désigné et voies de recours, en intégrant les règles propres à la CSG et à la tarification AT/MP. Le second thème est consacré au contentieux du contrôle technique, contentieux disciplinaire des professions de santé jugé par les sections des assurances sociales : juridictions compétentes, saisine et instruction, principe du contradictoire et droit de se taire, sanctions et leur publication, voies de recours et conséquences des sanctions.
À l'issue de la formation, l'avocat dispose d'une vision opérationnelle de l'ensemble de la chaîne contentieuse et des réflexes pour sécuriser chaque étape de la procédure.

Objectifs pédagogiques

• Identifier les catégories de litiges relevant du contentieux de la Sécurité sociale.
• Conduire le recours préalable obligatoire devant la commission de recours amiable (CRA) et la commission médicale de recours amiable (CMRA).
• Appliquer les règles de délais, de forclusion et d'opposabilité des voies de recours.
• Maîtriser la procédure devant le tribunal judiciaire spécialement désigné (TJSD) et les voies de recours, y compris les règles propres à la CSG et à la tarification AT/MP.
• Situer le contentieux du contrôle technique au sein des juridictions disciplinaires des professions de santé (sections des assurances sociales).
• Conduire la procédure devant la section des assurances sociales.
• Distinguer les différentes sanctions disciplinaires et leurs conséquences.
• Identifier les voies de recours en matière disciplinaire.

Programme

Thème n° 1 - Le contentieux général de la Sécurité sociale
• Le périmètre du contentieux et les juridictions compétentes
• Le recours préalable obligatoire : commission de recours amiable (CRA) et commission médicale de recours amiable (CMRA)
• Délais, forclusion et opposabilité des voies de recours
• Les voies de recours juridictionnelles et les règles particulières

Thème n° 2 - Le contentieux du contrôle technique (contentieux disciplinaire)
• Périmètre et juridictions compétentes : les sections des assurances sociales
• La saisine et l'instruction : délais, principe du contradictoire et droit de se taire
• Les sanctions disciplinaires et leur publication
• Les voies de recours et les conséquences des sanctions

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, le contentieux de la Sécurité sociale : contenu textuel, blocs interactifs, schémas, mises en situation et quiz de validation des acquis.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL08***
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 23/10/2025

LA RESPONSABILITÉ DE L'EMPLOYEUR : LES CONTOURS, LA MISE EN OEUVRE

Direction scientifique

Céline Leborgne-Ingelaere, Professeur à l'Université de Lille
Emmanuel Gouesse, Avocat
Dorine Wysocki, doctorante
Jean-Baptiste le Dall, avocat
Kristel Meiffret-Delsanto, Maître de conférences

Notions et questions abordées

En tant que chef d'entreprise, l'employeur dispose d'un grand nombre de prérogatives, mais bien souvent il n'a ni connaissance des règles qui s'imposent à lui ni conscience de l'étendue de sa propre responsabilité.
La formation Lexlearning « **La responsabilité civile et pénale de l'employeur : contours et mise en oeuvre** » a vocation à détailler les responsabilités civiles et pénales qu'encourt l'employeur dans son quotidien de dirigeant. Elle aborde, dans un premier temps, la responsabilité civile du dirigeant d'entreprise, qui peut être engagée s'il est prouvé que celui-ci a commis une faute ayant causé un préjudice à l'entreprise elle-même ou à un tiers. Cette formation permet également, dans un second temps, d'appréhender la responsabilité pénale de l'employeur qui peut être mise en cause pour plusieurs types d'infractions, comme la négligence des règles de sécurité.
Cette formation permet d'acquérir les bases et/ou de faire le point sur ses connaissances sur le sujet.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les mécanismes d'engagement de la responsabilité civile et pénale de l'employeur et leurs conséquences
- Cerner les contours de la notion de faute inexcusable de l'employeur
- Connaître les différentes infractions (harcèlement, travail dissimulé...) et les sanctions pénales associées
- Cibler les précautions à mettre en œuvre dans le cadre d'une politique d'une prévention
- Maîtriser les enjeux relatifs à la signature d'une délégation de pouvoir

Programme

Thème n° 1 - La responsabilité civile de l'employeur
- La responsabilité civile et le droit du travail
- La pluralité d'employeurs et la responsabilité civile
- L'obligation de sécurité de l'employeur

Thème n° 2 - La responsabilité pénale de l'employeur
- Focus sur la responsabilité pénale : les principes
- L'engagement de la responsabilité pénale
- La responsabilité de l'employeur en cas de harcèlement moral ou sexuel au travail
- La responsabilité de l'employeur et les infractions routières
- Fiche pratique : comment prévoir une délégation de pouvoirs ?

Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant de manière exhaustive au travers de différents supports la responsabilité de l'employeur : vidéo introductive, fiches synthèses et fiches réflexes, infographies, cas pratiques interactifs, interview audio, actualité du thème et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation?

Dirigeants d'entreprise, responsables RH, juristes, avocats et élèves-avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires [illegible]ension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

FORMATION HOMOLOGUÉE CNB
Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL102***
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2026

LE CONTRÔLE URSSAF

Direction scientifique

Cabinet Dairia Avocats

Notions et questions abordées

Le contrôle URSSAF présente de nombreux aspects techniques qui sont souvent difficiles à appréhender. Par ailleurs, les inspecteurs du recouvrement disposent d'une formation solide et d'outils pour gérer les contrôles dont ils ont la charge.

Dans ce cadre, face à l'exigence et à la technicité de cette matière, la présente formation prend le parti, au-delà des apports des différentes réformes intervenues en matière de contrôle URSSAF, de délivrer un enseignement pratique et global autour du contrôle URSSAF, en octroyant une place importante et nécessaire aux documents pratiques.

La formation Lexlearning **« Le contrôle URSSAF»** fournit aux professionnels du droit les outils, pour comprendre et intégrer dans leur pratique future, le contrôle URSSAF.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser dans son ensemble la procédure de contrôle URSSAF
- Être capable d'accompagner un client dans le cadre d'une procédure de contrôle URSSAF
- Identifier les risques principaux afin de les anticiper et de minimiser les éventuels contrôles

Programme

- Thème n° 1 - Le déclenchement du contrôle
- Thème n° 2 - Les différents types de contrôle comptable d'assiette
- Thème n° 3 - Les méthodes d'évaluation de l'assiette des cotisations
- Thème n° 4 - La clôture du contrôle et la lettre d'observations
- Thème n° 5 - Les échanges contradictoires avec l'Inspecteur du recouvrement
- Thème n° 6 - La mise en demeure
- Thème n° 7 - La confirmation des observations pour l'avenir
- Thème n° 8 - La contrainte
- Thème n° 9 - La contestation du redressement devant la CRA
- Thème n° 10 - La contestation du redressement devant le TGI pôle social
- Thème n° 11 - Les majorations et pénalités de retard
- Thème n° 12 - Négocier avec l'URSSAF

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports le contrôle URSSAF : vidéo introductive, tests de positionnement, actualités du thème, supports de cours commentés, synthèses des notions essentielles et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

RH, RRH, directeurs administratifs et financiers, chefs comptables, responsables paie, gestionnaires paie, experts-comptables, avocats, juristes d'entreprise, trésoriers du CSE.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaire[illegible]hension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL48***
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

HARCÈLEMENT EN ENTREPRISE : PRÉVENIR ET AGIR

Direction scientifique

Felix Guinebretière, avocat, Cabinet Alkemist Avocats
Vincent Hagenbourger, Directeur administratif et financier et Directeur des ressources humaines, Part-time

Notions et questions abordées

Sujet reconnu juridiquement et au sein de la société par les mouvements #Metoo et #Balancetonporc ainsi que par la campagne d'information #UneFemmeSurCinq, le harcèlement, qu'il soit moral ou sexuel, n'est pas rare en entreprise. En effet, selon le sondage Ekilibre Conseil – OpinionWay, 60 % des salariés déclaraient avoir été exposés à au moins un agissement à connotation sexiste ou sexuelle au cours des douze derniers mois en mars 2022 ; ils étaient encore 49 % fin 2023, soit près d'un actif sur deux.
Pourtant, la plupart des salariés, y compris les managers, peinent à identifier les situations relevant du harcèlement au travail.
Pour bien réussir sa démarche de prévention, il faut avant tout savoir identifier les situations de harcèlement. Une fois le travail d'identification réalisé, la prévention présente la particularité de mobiliser plusieurs acteurs au sein de l'entreprise, mais également des acteurs externes. Si une démarche de prévention pour éviter toute situation de harcèlement est mise en place dans l'entreprise, elle n'est pourtant pas infaillible, de sorte que l'une des alternatives est la réponse judiciaire.
L'objectif de cette formation est de vous permettre de savoir quel comportement revêt un caractère de harcèlement, qu'il soit moral ou sexuel. Quelles sont les obligations incombant à l'employeur dans le cadre de la lutte contre le harcèlement ? De quelle manière faire cesser une situation de harcèlement et quelles sont les sanctions encourues par le harceleur et l'employeur?

Objectifs pédagogiques

• Définir le cadre juridique du harcèlement moral et sexuel
• Identifier les comportements à risques et reconnaître les situations de harcèlement moral ou sexuel au travail
• Savoir sécuriser la relation de travail en adoptant les bons réflexes pour lutter contre le harcèlement au travail
• Connaître les différentes sanctions encourues par les auteurs de harcèlement et les éventuels recours

Programme

Thème n° 1 – Le harcèlement : comprendre, reconnaître et prévenir
Chapitre 1 – Les définitions
• Identifier les personnes impliquées, le moment et le lieu
• Le harcèlement sexuel
• Le harcèlement moral

Chapitre 2 – Les obligations de l'employeur
• L'impact des obligations de l'employeur en matière de harcèlement
• Les moyens matériels
• Les moyens humains

Thème n° 2 - Le harcèlement : alerter et réagir
Chapitre 1 – Les enquêtes

• L'utilité des enquêtes
• Les différentes étapes

Chapitre 2 – Les recours et les sanctions

• Les sanctions disciplinaires
• Le recours à la procédure de médiation
• La reconnaissance d'un impact sur la santé du salarié
• Le recours à la justice civile
• Le recours à la justice pénale
• Le régime des preuves de harcèlement
• Les sanctions civiles et pénales

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports le harcèlement : contenus textuels, illustrations, contenus audio, vidéos pédagogiques, infographies, activités interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Dirigeants d'entreprises, directeurs et responsables RH, recruteurs, collaborateurs de la fonction RH, représentants du personnel, juristes, avocats, élèves-avocats et managers ...

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL35*
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

L'INDEMNISATION DES PRÉJUDICES LIÉS AUX ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : ACTUALITÉS ET CONSEILS PRATIQUES

Direction scientifique

Geoffrey Tondu, avocat au barreau de Bourges, spécialisé dans les questions d'indemnisation des préjudices corporels

Notions et questions abordées

Afin de systématiser la réparation les dommages, notamment corporels, subis par les victimes d'accidents de la circulation, le législateur a institué, par la loi n° 85-677 du 5 juillet 1985, un régime spécial qui, dès lors que ses conditions d'application sont réunies, doit être mis en œuvre, à l'exclusion des régimes de droit commun de la responsabilité civile. Ce régime dérogatoire au droit commun édicte des règles qui, de fait, s'émancipent de celles permettant d'engager la responsabilité civile du responsable d'un dommage.
Ce régime s'est notamment construit sous l'influence des régimes de responsabilité de droit commun comme le montre, par exemple, l'emprise que conserve la faute dans ce régime spécial où la réparation n'est pas subordonnée à la commission d'une faute.

La jurisprudence abondante de ces dernières années est venue interpréter l'esprit du législateur de 1985, permettant ainsi de pallier les nombreux silences de la loi, devenus source d'incertitudes juridiques.

La formation Lexlearning **« L'indemnisation des préjudices liés à un accident de la circulation »** vient, par une analyse et à l'appui de plusieurs supports pédagogiques, proposer l'étude approfondie du régime spécial d'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation.

La formation vous propose d'envisager les conséquences pratiques des évolutions légales et jurisprudentielles en la matière, afin d'actualiser vos connaissances, adopter les bons réflexes, optimiser votre stratégie procédurale et sécuriser votre pratique dans les contentieux.

Objectifs pédagogiques

• Maîtriser le cadre juridique du régime spécial de l'indemnisation des accidents de la circulation
• Construire une argumentation juridique lors d'une action en indemnisation fondée sur ce régime
• Savoir mettre en œuvre les conditions du droit à réparation des conducteurs et des non conducteurs victimes : procédures amiables et judiciaires
• Identifier et caractériser les préjudices résultant des dommages subis
• Savoir constituer un dossier d'indemnisation amiable
• Recourir à l'expertise amiable et judiciaire

Programme

Thème n° 1 - Les conditions d'indemnisation des préjudices liés aux accidents de la circulation

A. Les conditions tenant aux circonstances de l'accident
Introduction
1) La présence d'un véhicule terrestre à moteur
2) L'existence d'un fait accidentel
3) L'existence d'un fait de circulation
4) L'implication du véhicule terrestre à moteur
5) L'imputabilité du dommage de la victime à l'accident

B. Les conditions tenant à la victime de l'accident
Introduction
1) La victime non conductrice
2) La victime conductrice
Conclusion

Thème n° 2 - Les procédures d'indemnisation des préjudices liés aux accidents de la circulation
Introduction
A. L'indemnisation amiable des préjudices liés aux accidents de la circulation
1) La connaissance des accidents de la circulation par les compagnies d'assurances
2) L'obligation d'information réciproque
3) La constitution du dossier
4) Les demandes de provisions
5) Le recours à l'expertise amiable
6) Les délais, contenu et pénalités applicables à l'offre définitive d'indemnisation
7) Le principe du droit de dénonciation de la victime
8) Les délais de règlement de l'indemnisation amiable
9)Les conditions de validité spécifiques de la transaction concernant un mineur ou un majeur protégé
10) La possibilité de rouvrir un dossier en aggravation

B. L'indemnisation judiciaire des préjudices liés aux accidents de la circulation :
1) L'indemnisation devant le juge civil
2) L'indemnisation devant le juge pénal, statuant sur intérêts civils
Conclusion

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports l'indemnisation des préjudices liés à un accident de la circulation : vidéo introductive, test de positionnement, supports de cours, synthèse des notions essentielles à retenir, schémas récapitulatifs, infographie et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, magistrats, juristes d'entreprises, chargés d'indemnisation.
Toute personne impliquée dans un accident de la circulation souhaitant connaître ses droits et obligations.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL10*
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 08/10/2025

RESPONSABILITÉ MÉDICALE : MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX ET METTRE EN PRATIQUE

Direction scientifique

Caroline Hussar, Avocate au barreau de Clermont-Ferrand

Notions et questions abordées

Principalement contractuelle entre le médecin libéral et le patient, la relation médicale devient délictuelle lorsque l'on sort du contrat médical stricto sensu. Inversement, et alors qu'elle est essentiellement extracontractuelle devant le juge administratif en raison de la nature fonctionnelle entre le service public hospitalier et le patient, elle est parfois délictuelle et revient devant le juge judiciaire en cas de faute personnelle détachable du service. Certaines de ces différences ont disparu avec le fondement légal extracontractuel de responsabilité à l'œuvre depuis la loi du 4 mars 2002 qui a considérablement unifié les fondements de responsabilité, dans une matière toujours dominée par la dualité juridictionnelle.

La responsabilité médicale est également dotée d'un mécanisme d'indemnisation spécifique qu'il convient de maîtriser en cas d'engagement de la responsabilité des professionnels ou établissements de santé.

La formation Lexlearning **« La responsabilité médicale : maîtriser les fondamentaux et mettre en pratique »** fournit aux professionnels les clés de compréhension des différents régimes de responsabilité et aborde les aspects du contentieux médical et notamment l'étape-clé qui est l'expertise judiciaire.

Objectifs pédagogiques

• Identifier les différentes formes de responsabilité (établissements de santé public/privés, professionnels de santé)
• Différencier les régimes de fautes
• Organiser les différentes procédures y compris le recours ordinal
• Connaitre les mécanismes de solidarité nationale
• Saisir la commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (CCI)
• Saisir l'ONIAM
• Connaitre le rôle de l'expertise
• Apprécier le déroulement de l'expertise
• Connaitre le rôle de l'avocat dans la procédure d'expertise

Programme

Thème n° 1 – La responsabilité des professionnels de santé
I. Responsabilité contractuelle et responsabilité délictuelle
II. Les types de responsabilités

Thème n° 2 - La responsabilité civile des établissements de santé privés
I. La responsabilité pour faute
II. La responsabilité sans faute

Thème n° 3 - La responsabilité civile des établissements de santé publics
I. La faute médicale
II. Les autres fautes déontologiques : violation du recueil du consentement, la violation du secret
III. La faute dans l'organisation et le fonctionnement du service

Thème n° 4 – La solidarité nationale
I. L'accident médical
II. L'infection nosocomiale

Thème n° 5 – Les différentes procédures juridictionnelles
I. Responsabilité civile et administrative
II. La procédure ordinale
III. La procédure devant la CCI
IV. Le contentieux contre l'ONIAM
V. La procédure pénale

Thème n°6 – L'expertise judiciaire
I. La constitution du dossier en amont de l'expertise
II. L'expertise et la preuve
III. Les personnes intervenant dans le cadre de l'expertise et le principe du contradictoire
IV. Préparer son client à l'expertise
V. Les trois phases de l'expertise
VI. Le pré-rapport et les dires
Le rapport définitif et ses suites

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports les fondamentaux de la responsabilité médicale : vidéo introductive, vidéos pédagogiques de l'intervenante, activités interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats traitant de la responsabilité médicale et du dommage corporel, juristes des établissements de santé, professions médicales, juristes gestionnaires de sinistres, chargés d'indemnisation.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL163*
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

DROIT DU DOMMAGE CORPOREL : MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX

Direction scientifique

Christophe Quézel-Ambrunaz, Professeur de droit privé à l'Université Savoie Mont Blanc
Floriane Forge, Avocate au barreau de Grenoble

Notions et questions abordées

Le droit du dommage corporel est une matière récente qui ne cesse d'évoluer.
Il est indispensable de maîtriser les principes fondamentaux de ce domaine innovant afin d'appréhender au mieux les rouages de la procédure indemnitaire.
Cette formation permet à tous les professionnels intéressés par le droit du dommage corporel d'acquérir des bases solides en la matière, afin de mener à bien un dossier de son ouverture jusqu'à l'indemnisation des victimes.
Seront abordées au sein de ce module les notions indispensables à la pratique de la réparation corporelle : principes généraux, déroulement de l'expertise médicale et procédure.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender la notion de dommage corporel
- Comprendre le principe de réparation intégrale
- Définir une stratégie en matière d'expertise
- Maîtriser les rouages de la procédure indemnitaire, amiable comme contentieuse
- Mener à bien une affaire en droit du dommage corporel
- Liquider les postes de préjudice consécutifs à un dommage corporel

Programme

Thème n° 1 – Les notions essentielles relatives au droit du dommage corporel
A. Premières vues sur le dommage corporel
B. Le principe de réparation intégrale
C. L'autorité de la chose jugée et ses conséquences
D. La libre disposition des dommages et intérêts
E. La prescription en matière de dommage corporel
F. L'expertise médico-légale
G. Voie amiable, voie judiciaire, fonds d'indemnisation
H. Victimes directes, victimes indirectes
Thème n° 2 – Les postes de préjudice
A. Les postes patrimoniaux de la victime directe
B. Les postes extra-patrimoniaux de la victime indirecte
C. Les postes patrimoniaux de la victime indirecte
D. Les postes extra-patrimoniaux de la victime indirecte

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports les notions fondamentales en droit du dommage corporel : vidéos, contenu audio et textuel, exercice de mise en situation, activités pédagogiques interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats souhaitant avoir une activité en droit du dommage corporel, gestionnaires de sinistres ou de fonds d'indemnisation, inspecteurs-régleurs

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL45*
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

PACTE DUTREIL : OPTIMISATION FISCALE DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Direction scientifique

Sarah Maubert-Mendez, avocate au barreau d'Aix-en-Provence

Notions et questions abordées

La formation intègre les dispositions issues de la **loi n° 2026-103 du 19 février 2026 de finances pour 2026** (JORF n°0043 du 20 février 2026).
Que ce soit à la suite d'un décès ou d'une donation, la transmission d'entreprise est un processus très répandu qui peut toutefois s'avérer coûteux. Il est donc indispensable pour le conseil de maîtriser les différentes techniques permettant de réduire la facture fiscale.
Parmi ces techniques figure le « pacte Dutreil », un dispositif instauré par la loi n° 2003-721 du 1er août 2003, dite « loi Dutreil », et dont les conditions ont été significativement remaniées par la loi de finances pour 2026.
De telles transmissions sont soumises à une imposition au titre des droits de mutation à titre gratuit. Le montant de l'imposition dépend d'un barème progressif par tranches, dont le taux applicable est déterminé en tenant compte des donations antérieures et de la valeur de l'entreprise à transmettre. En pratique, cela peut représenter une somme importante, atteignant parfois les taux les plus élevés du barème (40 % et 45 %), si bien que la vente de l'entreprise par les héritiers devient inévitable.
Pour éviter de telles dérives, le pacte Dutreil permet une exonération partielle de l'assiette taxable à hauteur de 75 % de la valeur des parts ou des actions s'il s'agit de la transmission d'une société, ou 75 % des biens meubles et immeubles, corporels ou incorporels affectés à l'exploitation de l'entreprise s'il s'agit d'une entreprise individuelle.
Depuis la loi de finances pour 2026, le dispositif a été recentré sur les actifs véritablement affectés à l'activité professionnelle. D'une part, certains actifs dits « somptuaires » (véhicules de tourisme, yachts, aéronefs, bijoux, métaux précieux, objets d'art ou de collection, chevaux de course, vins et alcools, logements et résidences) sont désormais exclus de l'assiette éligible à l'exonération lorsqu'ils ne sont pas exclusivement affectés à l'activité professionnelle depuis au moins trois ans avant la transmission — y compris lorsqu'ils sont détenus par une filiale contrôlée. D'autre part, la durée de l'engagement individuel de conservation des titres a été portée de quatre à **six ans**, portant la durée totale minimale du dispositif à **huit ans** (deux ans d'engagement collectif + six ans d'engagement individuel).

La formation Lexlearning **« Pacte Dutreil : optimisation fiscale de la transmission d'entreprise »** offre aux professionnels les connaissances et les outils nécessaires pour bénéficier de ce mécanisme légal et ainsi alléger le coût fiscal de la transmission des entreprises et des sociétés dans le cadre familial.

Bénéficiez de l'expertise de nos auteurs spécialisés pour actualiser vos connaissances, adopter les bons réflexes, optimiser votre stratégie procédurale et sécuriser votre pratique.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le champ d'application du pacte Dutreil
- Comprendre les exigences du pacte Dutreil et ses conditions d'application
- Envisager le pacte Dutreil comme technique d'optimisation de la transmission d'une société et d'une entreprise individuelle
- Utiliser le pacte Dutreil comme véritable outil d'optimisation fiscale
- Saisir les enjeux fiscaux du pacte Dutreil
- Connaitre les obligations déclaratives adéquates
- Envisager les hypothèses de remises en cause du pacte Dutreil

Programme

Thème n° 1 – Le champ d'application
- Les titres éligibles
- Les transmissions

Thème n° 2 – Les conditions d'application
- L'engagement collectif de conservation
- L'engagement individuel de conservation
- Les fonctions de direction

Thème n° 3 – La mise en œuvre et la liquidation des droits
- La liquidation
- Exemples chiffrés

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports les fondamentaux du Pacte Dutreil : vidéo de présentation, support pédagogique textuel avec des exemples chiffrés et de la jurisprudence, schémas, modèle de rédaction de Pacte Dutreil et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, notaires, dirigeants et experts-comptables.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL100***
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 26/08/2026

LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS À L'OPÉRATION DE CONSTRUCTION : IDENTIFICATION ET RESPONSABILITÉS

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

L'opération de construction est toujours complexe. Cette complexité ne s'explique pas seulement par les contraintes techniques du projet. La construction d'un ouvrage ou d'un élément d'équipement implique plusieurs intervenants dont les missions ne sont pas toujours simples, ni à déterminer, ni à qualifier. Pourtant, c'est en fonction de ces missions que se déduisent les responsabilités.
Face à l'exigence et à la technicité de cette matière, la présente formation ose le pari de la simplification, pour susciter ou redonner l'envie d'approfondir et d'en savoir plus.
La formation Lexlearning « Les différents intervenants à l'opération de construction : identification et responsabilités » fournit aux professionnels du droit, mais aussi à ceux de la construction, les outils pour intégrer dans leur pratique les grands mécanismes applicables.
Bénéficiez de l'expertise de notre formatrice, Juliette MEL, docteur en droit, avocat associé d'un cabinet dédié à l'assurance construction, chargée d'enseignements de cette matière dans les facultés de droit de l'UPEC et de SACLAY en masters, responsable de la commission ''Marchés de Travaux'' à l'OAP, animatrice sur Lexradio de la chronique hebdomadaire « CONSTRUIS TOI » et chroniqueuse de l'actualité du droit de la construction, notamment pour la revue Lexbase Droit privé.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les différents intervenants à l'opération de construire
- Savoir qualifier le maître d'ouvrage
- Comprendre les difficultés liées à la copropriété
- Caractériser les quasi-maîtres d'ouvrage en connaître leurs prérogatives
- Identifier les différents intervenants ayant la qualité de constructeur
- Comprendre l'articulation de la responsabilité des fabricants et savoir engager leur responsabilité

Programme

I. Ceux pour le compte desquels sont réalisés les travaux.
• Le maître d'ouvrage
• Les copropriétaires
• Les quasi-maîtres d'ouvrage
II. Ceux qui réalisent les travaux.
• Les constructeurs
• Les fabricants

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de supports variés, les différents intervenants à l'opération de construire : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, podcasts, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?
Avocats, assureurs, courtiers, risk managers, juristes d'entreprises.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'extension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

FORMATION HOMOLOGUÉE CNB
Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL97***
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 24/08/2026

LA RÉCEPTION DE L'OUVRAGE : QU'EST-CE QUE C'EST ? QUELS EN SONT LES EFFETS ?

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

Le point de savoir si l'ouvrage ou l'élément d'équipement a été réceptionné ou non est l'une des toutes premières questions à se poser dans tous les dossiers, cas pratiques ou autres situations. C'est LE point de départ de la plupart des délais de responsabilités mais la réception ne sert pas qu'à cela. Elle opère aussi un transfert de la garde des constructions et termine le contrat d'entreprise.
Il est donc fondamental de pouvoir caractériser la réception et d'en maîtriser les conséquences.

Objectifs pédagogiques

- Savoir caractériser la réception
- Comprendre la chronologie de la réception
- Identifier les cas légaux et le cas jurisprudentiel de la réception
- Maîtriser les conséquences de la réception
- Identifier le point de départ des différentes garanties

Programme

Introduction
- La réception : les grands principes

Première partie : La caractérisation de la réception
- Les cas légaux de réception
- Le cas jurisprudentiel de la réception

Deuxième partie : Les conséquences de la réception
- La fin des relations contractuelles entre les parties
- Le point de départ de l'action en responsabilité contre le constructeur

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de supports variés, la réception de l'ouvrage : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos de l'intervenante, podcasts, activités interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, assureurs, courtiers, risk managers, juristes d'entreprises.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles né[illegible] à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

FORMATION HOMOLOGUÉE CNB
Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL98***
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 25/08/2026

LA RESPONSABILITÉ DÉCENNALE DES CONSTRUCTEURS : MÉCANISMES, CONDITIONS ET ACTUALITÉS

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

La responsabilité décennale des constructeurs est, sans doute, la responsabilité la plus connue applicable aux dommages qui affectent les constructions. D'abord, parce qu'elle est d'une efficacité redoutable puisque le constructeur, présumé responsable des désordres aura le plus grand mal à invoquer la cause étrangère pour échapper à sa responsabilité. Ensuite, parce qu'elle est efficiente pour avoir su combiner la responsabilité du constructeur avec l'obligation pour lui de s'assurer pour les risques de nature décennale. Enfin parce qu'elle est généreuse en favorisant une réparation intégrale des préjudices, de toutes natures, subis par le maître d'ouvrage.
Aussi séduisante soit-elle, la responsabilité décennale des constructeurs reste subordonnée à des conditions outre un régime particulier.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principes régissant la responsabilité civile décennale des constructeurs.
- Identifier les titulaires de l'action en responsabilité décennale des constructeurs.
- Connaître les conditions d'application de la responsabilité décennale des constructeurs relatives à l'objet de la garantie.
- Maîtriser la notion de réception de l'ouvrage.
- Maîtriser les causes d'exonération du constructeur.

Programme

I. Les conditions de la responsabilité civile décennale du constructeur
- Les conditions relatives aux personnes
- Les conditions relatives à l'objet de la garantie

II. Le régime de la responsabilité civile décennale du constructeur
- La réception
- La présomption

Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, la responsabilité décennale des constructeurs : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, podcasts, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?
Avocats, assureurs, courtiers, risk managers, juristes d'entreprises.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL99***
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 26/08/2026

LES ASSURANCES EN CAS DE TRAVAUX : VARIÉTÉS ET CHAMPS D'APPLICATION

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

Plus de 40 ans après la loi « Spinetta » du 4 janvier 1978 qui a instauré des assurances obligatoires à souscrire pour certains chantiers, les mécanismes du droit de l'assurance construction restent d'un abord complexe.
La bonne compréhension des grands principes des assurances qui peuvent ou doivent être souscrites pour un chantier demeure, pourtant, essentielle au traitement des désordres tant pour ce qui concerne leur imputabilité que leur réparation.
Face à l'exigence et à la technicité de cette matière, la présente formation ose le pari de la simplification, pour susciter ou redonner l'envie d'approfondir et d'en savoir plus.
La formation Lexlearning **« Les assurances en cas de travaux : variétés et champs d'application »** fournit aux professionnels du droit, mais aussi à ceux de l'assurance, les outils pour intégrer dans leur pratique les grands mécanismes de l'assurance construction.
Bénéficiez de l'expertise de notre formatrice, **Juliette MEL**, docteur en droit, avocat associé d'un cabinet dédié à l'assurance construction, chargée d'enseignements de cette matière dans les facultés de droit de l'UPEC et de SACLAY en masters, responsable de la commission ''Marchés de Travaux'' à l'OAP, animatrice sur **Lexradio** de la chronique hebdomadaire « CONSTRUIS TOI » et chroniqueuse de l'actualité du droit de la construction, notamment pour la revue **Lexbase Droit privé**.

Objectifs pédagogiques
- Connaître la nature et le régime des différentes assurances d'un chantier
- Distinguer l'assurance obligatoire de l'assurance facultative
- Maîtriser les grands principes de fonctionnement de l'assurance dommages-ouvrage
- Maîtriser les grands principes de fonctionnement de l'assurance de responsabilité civile décennale
- Choisir les différentes polices à souscrire en fonction de la nature des travaux et de la qualité de l'intervenant assuré
- Comprendre le régime de prise en charge du sinistre
- Connaître les voies de recours dans le domaine de l'assurance construction

Programme

Introduction

Première partie - Les assurances obligatoires
L'assurance dommages-ouvrage
L'assurance de responsabilité civile décennale

Deuxième partie - Les assurances facultatives
Les polices TRC et RC

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de supports variés, les assurances obligatoires : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, podcasts, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes d'entreprises, risk managers, chargés d'indemnisation ou de souscription, courtiers, étudiants (Master, EFB), entrepreneurs, maîtres d'œuvre, bureaux de contrôle, maître d'ouvrage, propriétaire, acquéreur.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à la compréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL112***
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 27/08/2026

LES ÉLÉMENTS D'ÉQUIPEMENT ET LA RESPONSABILITÉ DES CONSTRUCTEURS

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

Les éléments d'équipement sont, sans doute, l'un des points saillants – pour ne pas dire durs – du droit de la responsabilité des constructeurs et, par devers lui, de l'assurance-construction. D'abord, parce que le législateur a créé un régime complexe en distinguant les éléments d'équipement qui causent un dommage à l'ouvrage, des éléments d'équipement dissociables, ou non, de l'ouvrage, en passant par les éléments d'équipement pouvant engager la responsabilité solidaire des fabricants (EPERS). Ensuite, parce qu'aux termes d'une série de jurisprudences retentissantes initiée le 15 juin 2017, jamais démentie depuis malgré de forts lobbyings, la Cour de cassation a pris une position très (trop) englobante en cas de travaux consistant en la pose d'éléments d'équipement sur existant. Enfin, parce que l'assurance des éléments d'équipement, faute de définition légale ou jurisprudentielle de ce qu'est un élément d'équipement, suscite des difficultés.

La formation « **Les éléments d'équipement et la responsabilité des constructeurs** » de Lexlearning donne aux avocats et, plus largement, aux juristes ou *risks managers*, les clés pour structurer les contrats pour éviter le contentieux mais aussi pour mieux défendre en cas de litige, de réclamation ou de dommage.

Bénéficiez de l'expertise de notre formatrice, **Juliette Mel,** Docteur en droit, avocat associé du cabinet ROME ASSOCIES - cabinet entièrement dédié à l'assurance-construction et à la responsabilité des constructeurs - chargée d'enseignements de ces matières à la faculté de droit de l'UPEC et PARIS SACLAY, responsable de la commission « Marchés de Travaux » à l'Ordre des avocats du Barreau de Paris et auteur notamment des livres *Responsabilité des constructeurs* et *Les assurances des chantiers*, publiés chez Gualino.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les fondamentaux de la loi « Spinetta » et de la jurisprudence
- Comprendre et analyser les risques juridiques de l'entreprise
- Identifier les rôles des parties prenantes dans la prévention et la détection des dommages à l'ouvrage ou à l'élément d'équipement
- Savoir s'assurer
- Identifier les rôles et responsabilités des intervenants à l'opération de construction
- Déchiffrer les risques judiciaires et appréhender les sanctions encourues

Programme

Introduction

Première partie - Les travaux neufs
La responsabilité du constructeur
La responsabilité du fabricant

Deuxième partie - Les travaux sur existants
Le "nouveau" régime juridique
Les problématiques assurantielles

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de supports variés, les éléments d'équipement et la responsabilité des constructeurs : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, podcasts, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes d'entreprises, risk managers, chargés d'indemnisation ou de souscription, courtiers, étudiants (Master, EFB), entrepreneurs, maîtres d'œuvre, bureaux de contrôle, maître d'ouvrage, propriétaire, acquéreur
Toute personne qui a été confronté ou va être confronté à des travaux d'éléments d'équipement

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL114***
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 27/08/2026

LE MAÎTRE D'ŒUVRE : MISSIONS ET RESPONSABILITÉS

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

Lors de la réalisation de travaux, il est souvent fait appel à un maître d'œuvre (MOE). Celui-ci intervient dans le cadre de marchés privés (construction de maison individuelle) ou de marchés publics (travaux publics). Souvent, le maître d'œuvre est architecte mais il peut aussi s'agir d'un bureau d'études ou d'un ingénieur. Tout comme ses missions, les obligations et responsabilités du maître d'œuvre sont alors multiples. Sa responsabilité peut en effet être engagée sur différents types de dommages.

Afin de conseiller au mieux ces intervenants aux opérations de construction, il convient de maîtriser le cadre juridique du contrat de maîtrise d'œuvre, les missions et responsabilités du maître d'œuvre, ainsi que les différentes assurances en jeu.

La formation « **Le maître d'œuvre : missions et responsabilités** » de Lexlearning donne aux avocats et, plus largement, aux juristes ou *risks managers*, les clés pour structurer les contrats pour éviter le contentieux mais aussi pour mieux défendre en cas de litige, de réclamation ou de dommage dans le cadre d'une maîtrise d'œuvre.

Bénéficiez de l'expertise de notre formatrice, **Juliette Mel,** Docteur en droit, avocat associé du cabinet ROME ASSOCIES - cabinet entièrement dédié à l'assurance-construction et à la responsabilité des constructeurs - chargée d'enseignements de ces matières à la faculté de droit de l'UPEC et PARIS SACLAY, responsable de la commission « Marchés de Travaux » à l'Ordre des avocats du Barreau de Paris et auteur notamment des livres *Responsabilité des constructeurs* et *Les assurances des chantiers*, publiés chez Gualino.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser la notion de maîtrise d'œuvre et son cadre juridique
- Clarifier les rôles respectifs du maître d'ouvrage et du maître d'oeuvre
- Connaître les différentes missions du maître d'œuvre
- Identifier l'assurance adéquate : obligatoire, facultatives...
- Anticiper les conséquences d'une absence de déclaration de chantier

Programme

Introduction
•
Thème n° 1 : les missions du maître d'oeuvre
Marché public
Marché privé
•
Thème n° 2 : les responsabilités du maître d'oeuvre
La mise en cause du maître d'œuvre
L'assurance du maitre d'œuvre

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, les différentes missions et responsabilités du maître d'oeuvre : vidéo introductive, vidéos pédagogiques de l'intervenant, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes, maîtres d'œuvres, responsables et collaborateurs de la maîtrise d'ouvrage publique et privée, responsables et collaborateurs de la maîtrise d'œuvre, assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO).

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles né à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL141*
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 31/08/2026

L'EXPERTISE JUDICIAIRE EN DROIT DE LA CONSTRUCTION : FONDAMENTAUX ET ENJEUX PRATIQUES

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

La formation Lexlearning **« L'expertise judiciaire en droit de la construction : fondamentaux et enjeux pratiques »** fournit aux professionnels du droit les outils pour comprendre et intégrer dans leur pratique future, les outils nécessaires à la bonne gestion des dossiers d'expertise en droit de la construction.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le rôle et l'importance de l'expertise
- Distinguer les différentes formes d'expertise
- Maîtriser les conséquences du rapport d'expertise sur l'appréciation du juge
- Reconnaître les risques de nullité de l'expertise
- Identifier les différents cas de récusation de l'expert
- Savoir contester la rémunération octroyée par le juge

Programme

Introduction

Les différentes formes de l'expertise judiciaire
Le rôle de l'expertise
Les fondements de l'expertise judiciaire

L'impact de l'expertise judiciaire
Qui est l'expert ?
L'accès à la profession d'expert judiciaire
Comment le juge utilise le rapport d'expertise ?

Le principe du contradictoire
Qu'est-ce que le principe de contradiction ?
Comment se traduit-il ?

Les difficultés déontologiques
L'impartialité
L'incompétence

Les difficultés structurelles
Comment contester la rémunération octroyée par le juge ?
Les délais pour la remise du rapport

Actualité du sujet

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, l'expertise judiciaire : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Juristes, avocats, architectes, gestionnaires de sinistres, maîtres d'ouvrage, promoteurs, sous-traitants, entreprises de second œuvre, quasi-constructeurs, assureurs, experts, bureaux d'études, notaires, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL115***
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 21/10/2025

SAISIES PÉNALES ET CONFISCATIONS

Direction scientifique

Matthieu Hy,
Avocat au Barreau de Paris, ancien secrétaire de la Conférence

Notions et questions abordées

Depuis plus d'une décennie, les réformes législatives se sont succédé afin d'étendre le champ d'application et de faciliter les **saisies pénales et confiscations**, devenue une branche spécifique de la matière pénale.
La systématisation d'une mise en état patrimoniale dans les dossiers d'enquête et d'instruction conduit à faire des saisies pénales et confiscations un enjeu particulièrement important, parfois le seul, de la **défense pénale**. Les parties civiles peuvent y trouver un moyen d'assurer le recouvrement de leurs dommages et intérêts tandis que les tiers à la procédure pénale se trouvent fréquemment exposés à un risque pesant sur leur propriété.
La formation **« Saisies pénales et confiscations »** fournit aux professionnels du droit confrontés au risque de confiscation les outils nécessaires à la compréhension des mécanismes en cause, à la connaissance des procédures applicables et aux moyens d'agir efficacement, de la contestation de la saisie à la requête en restitution.

Bénéficiez de l'expertise de notre formateur, **Matthieu Hy**, Avocat au Barreau de Paris, ancien secrétaire de la Conférence.
Objectifs pédagogiques
• Comprendre les mécanismes en jeu dans les différents types de saisies pénales et de confiscations
• Déterminer les voies de recours applicables aux saisies pénales
• Connaître les garanties procédurales offertes en matière de saisies pénales spéciales
• Élaborer une argumentation appropriée à l'infraction poursuivie et au statut du propriétaire du bien saisi
• Connaître les modalités de demande de restitution à chaque étape de la procédure pénale
• Identifier les arguments pertinents pour éviter une confiscation
• Savoir intervenir pour un tiers propriétaire au cours et après la procédure de jugement
• Actualiser ses connaissances jurisprudentielles
Programme
Thème n° 1 - Les saisies pénales et confiscations : introduction
Distinction entre saisies pénales et confiscation
Approche historique et statistique
Dimension internationale
Thème n° 2 - Les confiscations
Actualités du thème
Nature et champ d'application des confiscations
Types de confiscation et lien avec l'infraction
Propriété, libre disposition et bonne foi
Prononcé de la peine de confiscation
Thème n° 3 - Les saisies pénales
Actualités du thème
Différence entre saisie de droit commun et saisie spéciale
Saisie de droit commun
Saisies spéciales (règles communes)
Saisies spéciales (règles spécifiques)
Voies de recours et garanties procédurales
Les conditions de fond
Remise à l'AGRASC pour aliénation avant jugement
Thème n° 4 - Les restitutions
Restitution spontanée
Les différentes phases : enquête, instruction, jugement et post-sentencielle
Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports les saisies pénales et confiscation : vidéo introductive, tests de positionnement, actualités du thème, analyses détaillées des textes et de la jurisprudence, mise en situation interactive, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.
Prérequis

Aucun prérequis.
À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, magistrats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL134*
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 07/07/2026

DÉFENSE PÉNALE D'URGENCE : LA COMPARUTION IMMÉDIATE

Direction scientifique

Maître Céline Carru, avocate
Madame Céline Ballerini, magistrate,
sous la direction scientifique de Jean-Baptiste Perrier, Professeur à l'Université Aix-Marseille

Notions et questions abordées

Héritière de la procédure dite de flagrants délits, la comparution immédiate est aujourd'hui prévue à l'article 395 du Code de procédure pénale. Procédure de l'urgence par excellence, elle permet au procureur de la République, lorsqu'il lui apparaît que les charges réunies sont suffisantes et que l'affaire est en l'état d'être jugée et s'il estime que les éléments de l'espèce le justifient, de traduire le prévenu sur-le-champ devant le tribunal.
S'en suit alors une course contre la montre pour l'avocat qui souhaite assister son client. Le temps laissé à la préparation de l'audience est court. Très critiqué, le recours à cette procédure est cependant croissant. Il convient donc pour les avocats de la maîtriser dans ces différentes composantes : mise en œuvre et défèrement, alternative à la comparution immédiate, détention avant l'audience, délai avant l'audience et audience en tant que telle.
La formation Lexlearning **« Défense pénale d'urgence : la comparution immédiate »** fournit aux professionnels du droit confrontés à cette procédure les clés de compréhension et les réflexes à adopter pour améliorer le sens et l'efficacité de leur assistance.
Au cours de cette formation, vous pourrez écouter les interventions d'une avocate (Me Céline Carru), d'une magistrate (Madame Céline Ballerini) et d'un universitaire (Professeur Jean-Baptiste Perrier), recueillies lors du colloque ISPEC/EDASE consacré à la comparution immédiate, complétées par un support pédagogique actualisé au droit en vigueur (réformes et jurisprudence récentes).

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les fondamentaux de la comparution immédiate
- Décrypter la procédure et l'expliquer à votre client
- Assister un prévenu dans le cadre d'une procédure de CI
- Prévenir les écueils d'une procédure « piégeuse »
- Discuter le choix procédural de la CI
- Préparer le défèrement en CI
- Comprendre le recours à la CRPC « défèrement »
- Préparer et gérer l'audience de CI

Programme

- Thème n° 1 - Le domaine de la comparution immédiate
- Thème n° 2 - L'amont de l'audience : défèrement et alternatives
- Thème n° 3 - La détention avant l'audience
- Thème n° 4 - Le délai avant l'audience
- Thème n° 5 - L'audience de comparution immédiate

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports: textes, audio, blocs interactifs, mise en situation interactive, quiz de validation des acquis et ressources complémentaires téléchargeables.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats et élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL148***
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 14/11/2025

MAÎTRISE ET PRATIQUE DE LA GARDE À VUE : ASSISTER EFFICACEMENT SON CLIENT

Direction scientifique

Me Julien Despeisse, avocat au Barreau de Paris
Antoine Baduel, ATER à l'Université Aix-Marseille et doctorant en procédure pénale
et Stefan Trifkovic, docteur en droit, consultant PwC Luxembourg

Notions et questions abordées

La garde à vue est une procédure au régime pour le moins complexe. Mais cette complexité est seulement à la mesure des enjeux.
La densité du régime de la garde à vue est en effet proportionnelle à la nécessité d'encadrer son caractère particulièrement attentatoire à la liberté individuelle et d'assurer l'effectivité des droits de la défense.
La formation Lexlearning **« Maîtrise et pratique de la garde à vue : assister efficacement son client »** a été conçue pour permettre aux avocats de maîtriser cette procédure depuis le placement en garde à vue jusqu'à la fin de cette mesure de contrainte et d'assister le plus efficacement possible leurs clients.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les modalités du placement, du déroulement et de la fin de la garde à vue
- Identifier les écueils à éviter
- Connaître les droits de la personne gardée à vue
- Maîtriser le rôle de l'avocat en garde à vue
- Comprendre l'importance du procès-verbal
- Contester la mesure de garde à vue

Programme

- Introduction
- Thème n° 1 : Le placement en garde à vue
- Thème n° 2 : Le déroulement de la garde à vue
- Thème n° 3 : La fin de la garde à vue

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports la garde à vue: vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques animées, conseils pratiques, étude détaillée des textes et de la jurisprudence, synthèses, infographies et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à la compréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Public

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL96*
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 21/11/2025

LE CONTENTIEUX ADMINISTRATIF DE L'URBANISME : SPÉCIFICITÉS ET ENJEUX PRATIQUES

Direction scientifique

Arnaud Le Gall, Avocat au barreau de Paris, Maître de conférences à la faculté de Caen
et Marie-Céline Pelé, avocate au barreau de Paris

Notions et questions abordées

Cette formation a pour but d'apporter les éléments indispensables aux apprenants pour qu'ils puissent affronter le maquis du contentieux administratif de l'urbanisme, de plus en plus difficilement lisible du fait d'une inflation législative débridée et d'une actualité jurisprudentielle soutenue.
La formation Lexlearning **« Le contentieux administratif de l'urbanisme : spécificités et enjeux pratiques »** vise notamment à une bonne maîtrise de la contestation des actes d'urbanisme (délais, compétence, décisions susceptibles de recours, intérêt pour agir) et de la mise en oeuvre de la responsabilité de l'administration en cas de faute de cette dernière (illégalité ou agissement fautif) ayant causé un préjudice indemnitaire au particulier.

Objectifs pédagogiques

- Reconnaître les cas dans lesquels l'intérêt pour agir existe et choisir les éléments de preuve pour l'établir
- Connaître les délais de recours contentieux et les circonstances pouvant les faire varier
- Procéder à une notification régulière du recours contentieux
- Décrire la procédure liée aux incidents d'exécution en matière d'urbanisme
- Définir les pouvoirs du juge administratif quant à la régularisation des actes d'urbanisme
- Repérer les dommages indemnisables en matière d'urbanisme et identifier la personne publique responsable

Programme

Thème n° 1 - Quand ai-je intérêt pour agir contre une autorisation d'urbanisme ?
Le cours
Quiz de validation
Thème n° 2 - Dans quel délai puis-je contester une autorisation d'urbanisme ?
Le cours
Quiz de validation
Thème n° 3 - Comment notifier un recours contre une autorisation d'urbanisme ?
Le cours
Quiz de validation
Thème n° 4 - Les incidents d'exécution en matière d'urbanisme
Le cours
Quiz de validation
Thème n° 5 - Quels sont les pouvoirs du juge de l'urbanisme ?
Le cours
Quiz de validation
Thème n° 6 - La responsabilité en matière d'urbanisme
Le cours
Quiz de validation

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports le contentieux administratif de l'urbanisme : vidéo introductive, synthèse écrites et audio des notions à maîtriser, infographies, modèles, articles de codes consultables en ligne, schémas interactifs et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Juristes, avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles [illegible]es à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL146*
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

LE POINT SUR LA RÉFORME DE L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

Direction scientifique

Myriam Cazajus, Docteur en Droit, Coordinateur Adjoint et consultant au CRIDON Sud-Ouest, Membre de l'AJDE
William Altide, Maître de conférences associé à l'Université de Lille, Directeur du DU de droit des sociétés, Consultant en structuration des entreprises

Notions et questions abordées

La loi du 14 février 2022 en faveur de l'activité professionnelle indépendante constitue le dernier texte d'envergure du droit des affaires de cette XVe législature. Traduction normative de plusieurs mesures du « Plan indépendants » présenté par le ministre Alain Griset à l'initiative du Président de la République, ce texte innove fortement en prévoyant que, dorénavant, toute personne physique exerçant une activité professionnelle indépendante sera titulaire de plein droit de deux patrimoines, (un patrimoine professionnel et un patrimoine personnel) et qu'elle ne répondra plus en principe de ses dettes professionnelles que sur son patrimoine professionnel.
Ce nouveau statut pose la question de la disparition progressive de l'EIRL dont le maintien n'apparaît plus indispensable voire inutile.
En outre, le traitement des difficultés de l'entrepreneur individuel impose une adaptation du droit des entreprises en difficulté et du droit du surendettement, réalisée par la loi du 14 février 2022 qui entre en vigueur le 15 mai prochain.
Cette formation Lexlearning vous permettra d'avoir une vision complète du nouveau statut et de ses enjeux pratiques, mais également de l'importante modification des procédures d'insolvabilité (droit des entreprises en difficulté et droit du surendettement) qui soulève de nombreuses interrogations.
La conférence ayant eu lieu avant la publication du décret n° 2022-890 du 14 juin 2022, il faudra se reporter à l'annexe n° 7 de l'étape "Supports pédagogiques à télécharger" pour prendre connaissance de cette mise à jour.

Objectifs pédagogiques

• Maîtriser le nouveau statut de l'entrepreneur individuel
• Identifier les avantages et les inconvénients du statut d'entrepreneur individuel
• Savoir vendre le patrimoine professionnel et l'apporter à une société
• Connaître et appliquer les procédures d'insolvabilité à l'entrepreneur individuel
• Identifier les difficultés résultant des nouveaux textes

Programme

I. Le nouveau statut de l'entrepreneur individuel
• Quelles sont les caractéristiques de la nouvelle protection dont bénéficient les entrepreneurs individuels ?
• Est-il possible de renoncer à la protection nouvelle ?
• La protection nouvelle est-elle compatible avec d'autres mesures de protection, telles que la déclaration notariée d'insaisissabilité ?
• Est-il possible de cumuler le régime du micro-entrepreneur avec la nouvelle protection offerte aux entrepreneurs individuels ?
• Les entrepreneurs individuels déjà en place bénéficient-ils de plein droit de la nouvelle protection ?
• Est-il encore nécessaire ou opportun de réaliser une déclaration d'affectation pour protéger l'entrepreneur individuel ?
• L'entrepreneur individuel peut-il opter pour l'IS ? Si oui, dans quelles conditions ?
• Qu'advient-il des anciens EIRL ?
• Comment apporter le patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel à une société ?
• Comment vendre le patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel ?
II. L'entrepreneur individuel en difficulté
• Rappel des règles de procédure dont peut bénéficier l'entrepreneur individuel ou l'EIRL jusqu'au 15 mai 2022 (procédures collectives et procédures de surendettement des particuliers)
• Présentation des règles d'ouverture des procédures d'insolvabilité applicables à l'entrepreneur individuel à compter du 15 mai 2022
• Les recours à l'encontre de la décision d'ouverture d'une procédure d'insolvabilité
• Principe de préservation de la composition du patrimoine soumis à la procédure collective
• L'application de la règle d'interdiction des paiements et du dessaisissement dans ce nouveau paysage juridique
• Les nouvelles règles relatives à la réalisation des biens insaisissables, des biens successoraux et des biens compris dans un patrimoine autre que celui soumis à la procédure collective
• La remise en cause de l'étanchéité des patrimoines
• L'exercice d'une nouvelle activité par l'entrepreneur individuel en liquidation judiciaire
• Les autres adaptations du droit des procédures d'insolvabilité au nouveau statut de l'entrepreneur individuel

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, l'actualité de la réforme de l'entrepreneur individuel : vidéo avec l'intervention de différents intervenants, articles de doctrine, support pédagogique rédigé et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, notaires, huissiers de justice, mandataire judiciaires, administrateurs judiciaires, experts-comptables, juristes d'entreprises...

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL54***
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 28/10/2026

L'AVOCAT ET LES CONFLITS D'INTÉRÊTS : IDENTIFIER, PRÉVENIR ET GÉRER

Direction scientifique

Hélène Bornstein, Avocat au barreau de Paris et médiateur
Gaëlle Deharo, Full Professor - ESCE international Business School, Centre de recherche sur la justice et le procès
et Benoît Chaffois, Maître de conférences à CY Cergy Paris Université

Notions et questions abordées

Pour respecter les principes de son serment et remplir sa mission d'auxiliaire de justice, l'avocat doit éviter de se trouver en situation de conflits d'intérêts. Il lui est, pour cette raison, indispensable de maitriser la notion de conflits d'intérêts, les règles déontologiques applicables, d'adopter les bonnes pratiques et d'anticiper les risques.
La formation **« L'avocat et les conflits d'intérêts : identifier, prévenir, gérer »** rappelle à cette fin l'arsenal juridique applicable, les différents cas de conflit d'intérêts, leurs caractéristiques et leurs conséquences. La formation revient également tout particulièrement sur l'avocat rédacteur d'acte et le conflit d'intérêts. Enfin, la formation s'attarde sur les conséquences du conflit d'intérêts lorsque l'avocat y est confronté et le traitement qui en est fait, notamment, sur le plan disciplinaire.

Objectifs pédagogiques

- Connaître la notion de conflit d'intérêts
- Identifier les différents cas de conflits d'intérêts
- Maîtriser les réglementations spécifiques pour l'avocat rédacteur d'actes et les ventes judiciaires
- Identifier et prévenir les situations à risques
- Connaître les conséquences procédurales et disciplinaires du conflit d'intérêts

Programme

- Thème n° 1 : La notion de conflit d'intérêts
- Thème n° 2 : Les cas de conflits d'intérêts
- Thème n° 3 : Les règlementations spécifiques
- Thème n° 4 : Les conséquences et le traitement du conflit d'intérêts

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, les conflits d'intérêts : test de positionnement, vidéos pédagogiques, contenus audio, infographie, exercices de mises en situation interactifs et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Juristes, avocats, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles néce ’appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL116***
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 22/10/2025

SECRET PROFESSIONNEL DE L'AVOCAT : PRINCIPE ET RESPECT

Direction scientifique

Gaëlle Deharo, Full Professor ESCE International Business School - Inseec U. Research Center

et Hélène Bornstein, Avocat au barreau de Paris, Médiateur, Directrice scientifique de l'Ouvrage Lexbase "La profession d'avocat"

Notions et questions abordées

L'obligation au secret qui pèse sur l'avocat trouve sa source dans la relation particulière qui l'unit à son client, dans les spécificités de sa mission et dans sa participation à l'œuvre de justice. Toutefois, s'il est aisé de concevoir le principe du secret, son contenu, sa portée et ses limites restent plus difficiles à cerner.

La formation Lexlearning **« Le secret professionnel : principe et respect »** permet aux professionnels du droit et particulièrement aux avocats de mieux comprendre la portée et les enjeux de l'obligation au secret professionnel qui pèse sur l'avocat afin d'adopter les bonnes pratiques, d'anticiper les risques et de mieux les gérer.

La formation envisagera également les conséquences pénales, disciplinaires et civiles de la violation de son secret par l'avocat.

Objectifs pédagogiques

- Connaître l'obligation de secret professionnel qui pèse sur l'avocat
- Maîtriser le contenu et la portée du secret professionnel
- Comprendre et prévenir les situations à risques
- Savoir quand et comment partager certaines informations
- Maîtriser les conséquences d'une violation du secret professionnel
- Connaître les sanctions encourues

Programme

Thème n° 1 - La délimitation du secret professionnel
Thème n° 2 - La violation du secret professionnel

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports le secret professionnel de l'avocat : vidéo introductive, vidéo pédagogique, test de positionnement, actualités du thème, analyses des textes et de la jurisprudence, mise en situation interactive, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles néce ’appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL160***
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

CONCEVOIR SA CONVENTION D'HONORAIRES : BIEN RÉDIGER ET ÉVITER LES PIÈGES

Direction scientifique

Gaëlle Deharo, Full Professor - ESCE international Business School, Centre de recherche sur la justice et le procès
Jean-Pierre Depasse, Avocat au Barreau de Rennes, Président de l'ANAFAGC

Notions et questions abordées

En tant qu'avocat, la convention d'honoraires est outils précieux dans la relation avec votre client. Elle pose le cadre de cette relation.
La formation « Concevoir sa convention d'honoraires : bien rédiger et éviter les pièges» vous permet d'appréhender sereinement la rédaction de cette convention.
Après avoir effectué un rappel des connaissances pré-requises en matière d'honoraires, la formation aborde à la fois le formalisme de la convention d'honoraires (exigences de droit commun et particularismes) et sa substance (clauses à prévoir et pratiques prohibées).
La formation insiste tout particulièrement sur les pièges à éviter et les bonnes pratiques à mettre en place dès à présent.

Objectifs pédagogiques
- Connaître les prérequis en matière d'honoraires
- Connaître le rôle de la convention d'honoraires
- Savoir rédiger une convention d'honoraires (forme et contenu)
- Se conformer aux obligations déontologiques de la profession en la matière
- Éviter les pièges liés aux particularismes de la convention d'honoraires (not. Les clauses abusives)

Programme
Thème n° 1 - Les rappels utiles
A. Le droit à l'avocat de percevoir un honoraire
B. Le principe de libre détermination et tarifs règlementés
C. L'obligation d'information sur les honoraires pratiqués et preuve de cette information
D. L'obligation d'établir une convention d'honoraires
E. Prévisibilité et transparence de l'activité rémunérée de l'avocat

Thème n° 2 – La rédaction de la convention d'honoraires
A. Les exigences de droit commun
B. Les caractéristiques liées aux particularismes de la convention

Thème n° 3 – La substance de la convention d'honoraires
A. Les clauses à prévoir
B. Les pratiques prohibées

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne asynchrone abordant, au travers de différents supports, la rédaction de la convention d'honoraires de l'avocat : contenus textuels, illustrations, contenus audio, vidéos pédagogiques, activités pédagogiques interactives, modèles de conventions et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaire[illegible]hension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : *LXBEL72*
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 29/10/2025

DROIT ET PRATIQUE DE LA PRESTATION COMPENSATOIRE

Direction scientifique

Jérôme Casey,
Avocat au barreau de Paris, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux, et Directeur scientifique des Ouvrages « Droit du divorce » et « Droit des régimes matrimoniaux »

Notions et questions abordées

Avertissement : ce module a pour objectif de vous énoncer le droit positif, analyser la jurisprudence, vous avertir sur les pièges les plus dangereux, vous donnant ainsi la possibilité d'être un véritable avocat en droit de la famille, ce qui suppose d'allier la technique juridique la plus précise à des qualités humaines. Cependant, dans ce module, vous ne trouverez pas de méthode de calcul de la prestation compensatoire pour la simple et bonne raison que la Cour de cassation a jugé illicites de tels barèmes. Tant qu'il n'existe pas de barème officiel, il n'est donc pas sérieux de proposer une méthode de calcul qui serait illicite par nature.

Le divorce mettant fin au devoir de secours entre époux, l'un des époux peut être tenu de verser à l'autre une prestation destinée à compenser, autant qu'il est possible, la disparité que la rupture du mariage crée dans les conditions de vie respectives.

Prévue aux articles 270 et suivants du Code civil, la prestation compensatoire constitue l'une des principales sources de conflit entre les époux, s'agissant des enjeux financiers et patrimoniaux du divorce.

Les questions auxquelles sont confrontés les avocats, tant celui du créancier que celui du débiteur, sont très nombreuses tout au long de la procédure de divorce (« *Ai-je droit ?* » ; « *Pour quel montant ?* », « *Sous quelle forme et quelles modalités ?* »), et même après le prononcé du divorce (« *Quand payer ?* » ; « *Comment faire en cas de défaut de paiement ?* ; « *Comment peut-on réviser la prestation ?* » ; « *Quel sera le régime fiscal ?* » etc..

La formation Lexlearning **« Droit et pratique de la prestation compensatoire »** permet d'aborder l'ensemble de ces questions à travers une étude approfondie et éclairante, tant des textes que de la jurisprudence particulièrement riche sur le sujet.

Objectifs pédagogiques
• Maîtriser le cadre juridique de la prestation compensatoire
• Appréhender la jurisprudence "piégeuse" de la matière
• Connaître les différentes formes et modalités de la prestation compensatoire
• Savoir argumenter en matière de prestation compensatoire pour obtenir une issue favorable à vos dossiers
• Connaître les règles de paiement, de recouvrement et de révision de la prestation compensatoire
• Et enfin, maîtriser son régime fiscal

Programme
1.
La demande de prestation compensatoire
2.
Le droit à prestation compensatoire
3.
Le montant de la prestation compensatoire
4.
Les formes et modalités de la prestation compensatoire
5.
Le paiement et l'exécution de la prestation compensatoire
6.
La révision de la prestation compensatoire
7.
La fiscalité de la prestation compensatoire

Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, la prestation compensatoire : vidéo introductive, tests de positionnement, supports de cours textuels et audios, activités pédagogiques, infographies, fiches pratiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?
Avocats, élèves-avocats, juge aux affaires familiales...

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL108***
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 14/11/2025

RÉFORME DE LA PROCÉDURE DES DIVORCES CONTENTIEUX : LES BONS RÉFLEXES

Direction scientifique

Jérôme Casey,
Avocat au barreau de Paris, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux, et Directeur scientifique de l'Ouvrage « Droit des régimes matrimoniaux »

Notions et questions abordées

Cette formation prend en compte :
• **le décret n° 2023-25 du 23 janvier 2023,** qui a modifié l'article 1107 du Code procédure civile
• **le décret n° 2021-1322, du 11 octobre 2021**
• **le décret n° 2020-1452 du 27 novembre 2020**
• **le décret n° 2019-1380 du 17 décembre 2019,** relatif à la procédure applicable aux divorces contentieux
• **la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019** de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice
Appréhendez la réforme de la procédure des divorces contentieux en abordant les différentes étapes de la nouvelle procédure : la demande contentieuse en divorce, l'assignation et ses suites procédurales, l'audience d'orientation et sur mesures provisoires (AOMP) et le prononcé du divorce.
Cette formation vous permettra de maîtriser les aspects procéduraux de la réforme qui entrera en vigueur au **1er janvier 2021** (loi n° 2020-734 du 17 juin 2020) en explorant les diverses questions de fond soulevées par cette réforme.
Bénéficiez de l'expertise de notre expert-métier, Jérôme Casey, Avocat associé au Barreau de Paris, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux, pour actualiser vos connaissances, adopter les bons réflexes, optimiser votre stratégie procédurale et sécuriser votre pratique dans vos contentieux en matière de divorce.
Objectifs pédagogiques
• Comprendre et savoir mener l'ensemble de la nouvelle structure processuelle des divorces contentieux
• Identifier et retenir les nouveautés de la réforme
• Explorer et répondre aux questions de fond soulevées à chaque étape de la procédure
• Maîtriser les questions stratégiques à chaque stade de la procédure
• Savoir rédiger une assignation à fin de divorce devant le JAF du tribunal judiciaire
• Maîtriser l'ensemble des délais
Programme
• Le droit transitoire de la réforme
• L'introduction de la demande en divorce : questions de stratégie et irrecevabilités
• Le contenu de la nouvelle assignation
• Signification, constitution et saisine du JAF (procédure ordinaire et procédure d'urgence)
• L'audience d'orientation et sur mesures provisoires (AOMP)
• Le rôle de l'avocat au cours de l'AOMP
• L'absence de mesures provisoires
• La date d'effet des mesures provisoires et nouveaux pouvoirs du juge
• Le prononcé du divorce
• La liaison divorce/liquidation
• Infographies et modèles à jour
• Quiz de validation
Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant au travers de différents supports les apports de la réforme : vidéo introductive, test de positionnement, conférence audio analysant les pratiques issues de la réforme, étude des textes et nouveautés de la réforme, infographies, modèles d'actes, quiz de validation des connaissances.
Prérequis
Aucun prérequis.
À qui s'adresse cette formation ?
Avocats, élèves-avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécess[illegible]ppréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux